Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 14 (1926)

Heft: 242

Artikel: La quinzaine féministe : la quinzaine historique. - Les femmes à la S.d.N. - Rencontres féministes internationales. - Le plébiscite espagnol et les femmes. - Chez nous : questions de moralité publique. - In memoriam

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-258888

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

GENEVE. — 24 SEPTEMBRE 1926. QUATORZIEME ANNÉE. — N° 242

LE

Mouvement Féministe

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Paraissant à Genève tous les quinze jours le vendredi

ABONNEMENTS
SUISSE..... Fr 5.—
ETRANGER..... » 8.—
Le Numéro..... » 0.25

DIRECTION ET RÉDACTION
Mlle Emilie GOURD, Pregny

ADMINISTRATION
Mlle Marie MICOL, 14, r. Micheli-du-Crest
Compte de Chèques I. 943

ANNONCES
	12 insert.	24 insert.
La case,	Fr. 45.—	80.—
2 cases,	» 80.—	160.—
La case 1 insertion:		5 Fr.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1er **janvier.** A partir de **juillet,** il est délivré des abonnements de **6 mois (3 fr.)** valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE : La quinzaine féministe : E. Gd. — De-ci, De-là... — Souvenirs du Congrès des femmes universitaires : A. D.-V. — Les résultats du vote des femmes en Tchécoslovaquie : F. Plaminkova, sénatrice. — Les journées sociales de Vaumarcus : Maurice Veillard. — Association suisse pour le Suffrage féminin. — *Feuilleton :* La vie et l'œuvre de Flora Tristan (*suite et fin*) : Jeanne Vuilliomenet. — *Illustrations :* Miss Ruth Morgan ; une excursion du Congrès universitaire.

La Quinzaine féministe

La quinzaine historique. — Les femmes à la S. d. N. — Rencontres féministes internationales. — Le plébiscite espagnol et les femmes. — Chez nous : questions de moralité publique. — In memoriam.

Une quinzaine merveilleusement belle, durant laquelle Dame Nature nous a distribué à pleines mains les spectacles dont elle s'était montrée si parcimonieuse en juin et en juillet: des matinées bleues, les unes fouettées de brise fraîche, les autres légèrement embrumées comme pour faire deviner l'automne approchant; des midis rayonnants et radieux, suivis de ces heures intermédiaires où jamais, comme en septembre, la lumière ne sait aussi bien jouer avec les ombres qui s'allongent; des crépuscules d'argent sur les lacs moirés et sur les montagnes empourprées; des soirées tièdes et silencieuses, toutes scintillantes d'étoiles... Et voici que ce mois de septembre incomparable s'est trouvé en même temps être un mois historique, et que les enchantements qu'il nous a prodigués ont servi de cadre à l'un des grands, à l'un des plus grands événements qu'aient pu saluer non seulement notre génération, mais aussi celles qui l'ont précédée ou qui la suivront. La date du 10 septembre 1926 est une de celles que certainement l'histoire marquera d'une pierre blanche.

Comme, à l'heure où nous écrivons ces lignes, l'Assemblée de la S. d. N. n'a pas encore épuisé son ordre du jour — quoi qu'en puissent penser les seuls amateurs de spectacles sensationnels et un brin théâtraux, qui, une fois l'Allemagne admise, l'Espagne retirée sous sa tente, et le Conseil élu, ne trouvent plus aucun intérêt à suivre des séances où s'affirment cependant la base et la continuité de ses travaux, — nous attendrons, ainsi que nous le faisons chaque année, que la session soit close pour consacrer une étude d'ensemble à l'œuvre de cette VIIme Assemblée, et pour y relever la part de collaboration qu'y ont prise les femmes. Mais nous tenons dès aujourd'hui à féliciter le gouvernement allemand d'avoir immédiatement adjoint une femme comme membre suppléant à sa délégation, et d'avoir porté son choix de façon si intelligente sur Dr. Gertrud Baümer. Nous n'avons pas besoin de présenter cette dernière à nos lecteurs, qui connaissent ses capacités comme féministe (elle fut présidente du Conseil National des Femmes allemandes), comme parlementaire (Dr. G. Baümer est députée au Reichstag), comme membre du gouvernement (elle remplit les fonctions de conseillère ministérielle); et aucun de ceux qui a assisté au Congrès de Paris n'a oublié son magistral discours pour la réconciliation et la compréhension internationales lors d'une des grandes séances publiques. L'expérience acquise par Dr. Baümer en matière d'éducation, de protection de l'enfance, de travail des enfants et de surveillance des jeunes délinquants, rendra sa collaboration tout spécialement précieuse à la Vme Commission de l'Assemblée, chargée d'étudier les questions sociales et humanitaires, et où elle a immédiatement pris place pour y représenter son pays.

Le gouvernement de M. Stresemann avait si bien tenu secrets les noms de ses délégués à l'Assemblée, que ce n'est que le 9 septembre au soir que l'arrivée de Dr. Baümer fut connue dans les groupements féministes internationaux, spécialement nombreux à Genève cette année, et que malheureusement le dîner offert aux femmes déléguées par le Club International, sur l'initiative du Conseil International des Femmes, avait déjà eu lieu, deux jours auparavant. Réception réussie

Miss Ruth MORGAN

Présidente de la nouvelle Commission pour la Paix et la Société des Nations de l'Alliance Internationale pour le Suffrage. (Miss Morgan a conduit toute une campagne aux Etats-Unis en faveur de l'adhésion à la Cour Internationale de justice).

en tous points, et fort originale pour nous, femmes suisses, qui n'avons guère l'habitude, et pour cause! de réunions de ce genre: à peine quelques habits noirs masculins parmi ces deux cents couverts; à la table d'honneur, des femmes connues, de toutes nationalités, entourant Dame Rachel Crowdy, chef de la Section sociale au Secrétariat de la S. d. N., qui présidait avec bonne grâce et esprit: les six femmes déléguées à l'Assemblée d'abord, Mlles Forchammer (Danemark) et Vacaresco (Roumanie) étant les porte-parole de leurs collègues, Mmes Bugge-Wicksell (Suède), Larssen-Jahn (Norvège), Edith Lyttelton (Grande-Bretagne) et Bage (Australie); Jane Addams, la célèbre pacifiste américaine dont les conférences, la semaine précédente, avaient fait courir tout Genève; Mrs. Woodrow Wilson, la veuve à l'allure si digne et si réservée du Président des Etats-Unis; Mme Avril-de Sainte-Croix, Dame Katherine Furse, la princesse Bandini, membres de Commissions consultatives de la S. d. N.; Mlle Karen Jeppe, commissaire de la S. d. N. pour les réfugiés arméniens à Alep (Syrie); Mme Chaponnière-Chaix, Mrs. Ogilvie Gordon, la princesse Cantacuzène, pour le Conseil International des Femmes; Mrs. Corbett Ashby, dont le discours fut l'un des plus appréciés de la soirée, et la secrétaire de l'Alliance Internationale pour le Suffrage; Mme Plaminkowa, sénateur de Tchécoslovaquie; Mrs. Swanwick, ancienne déléguée travailliste à la S. d. N., et d'autres encore, universitaires, journalistes, présidentes de grandes Associations féminines, qui applaudirent toutes à la proposition faite par Mrs. Ogilvie Gordon, au nom du Conseil International des Femmes, d'envoyer à tous les gouvernements membres de la S. d. N. la demande d'adjoindre une femme à leur délégation l'an prochain, suivant en cela l'exemple des sept pays progressistes... On peut se poser un point d'interrogation sur la façon dont cette requête sera reçue à Berne?...

Et pourtant, le hasard des réceptions officielles a mis face à face, un autre soir de cette même quinzaine, d'une part le Président de la Confédération avec Mme Malaterre-Sellier, la féministe française bien connue; de l'autre, M. le Conseiller fédéral Motta avec notre Présidente internationale, Mrs. Corbett Ashby, et la princesse Cantacuzène, conseillère municipale à Bucarest. Nous n'avons pas assisté à la première de ces conversations, mais au cours de la seconde, nous avons entendu la princesse Cantacuzène dire carrément à M. Motta: « C'est un scandale que les femmes n'aient pas le suffrage en Suisse... » et notre Ministre des Affaires étrangères, dont les qualités politiques et diplomatiques et l'éloquence sont justement appréciées à la S. d. N., répondre: « Oui... c'est *un peu* un scandale... » Malgré l'atténuation de cette réponse, nous avons pu assurer M. Motta que ses paroles ne seraient pas oubliées...

* * *

Nous ne voudrions pas que les lecteurs du *Mouvement*, lisant ce qui précède, en viennent à penser comme trop de gens que les mondanités constituent l'essentiel de la vie internationale durant les assises de la S. d. N. Qu'il y ait profusion de lunchs (ou de déjeuners, terme variant suivant la nationalité des hôtes), de thés, de dîners, de soirées, de réceptions, cela est certain, à peu près inévitable, et pas si frivole toujours qu'on le pense, en permettant des rencontres, des conversations, des échanges de vues, qui peuvent faciliter la solution d'un problème ou l'orientation d'une question; et puis, quand cinquante-quatre nations sont représentées, et que chacune veut rendre aux autres une simple politesse, trois semaines sont à peine suffisantes pour en épuiser la liste. Joignons-y les rencontres de divers groupements universitaires, féministes, — et citons à ce propos le lunch présidé par Mrs. Swanwick, au cours duquel Mrs. Larssen-Jahn, Mrs. Corbett Ashby et Mme Romniciano prirent la parole, — journalistiques ou autres, et l'on arrivera vite à un total respectable... Mais ceci n'est certainement pas tout, bien loin de là. Nous dirons prochainement le détail du travail qui s'est accompli à la S. d. N., parlant aujourd'hui seulement de celui de nos Associations féminines. Le Conseil International d'abord a tenu une séance de Comité, dans laquelle il a été notamment décidé de convoquer à Genève, le printemps prochain, le Comité Exécutif (Comité, présidentes nationales et présidentes et membres de Commissions), sur l'invitation du Conseil suisse (Alliance de Sociétés féminines suisses); puis, huit jours plus tard, le Comité Exécutif de notre Alliance Internationale pour le Suffrage s'est réuni au grand complet, Mme von Velsen, et Mme Charaoui-Pacha, membres du Comité plus étendu, participant également à ces séances.

Réunions fort intéressantes. Notre « Board » ayant été augmenté en nombre par le Congrès de Paris, et de nouvelles personnalités y étant entrées, on pouvait se demander si cette première rencontre entre ces forces nouvelles ne nécessiterait pas une mise au point à laquelle serait consacrée toute cette session. Au contraire, et dès les débuts, l'harmonie et la compréhension la plus complète s'établirent entre toutes, et ce fut réellement du travail effectif qui put être accompli durant ces séances de Genève. Travail administratif d'abord, questions financières toujours importantes, règlement concernant l'organisation des Commissions, programme de travail de la Commission nouvellement fondée de l'action pour la Paix et la S. d. N., dont la charmante présidente, Miss Ruth Morgan (Etats-Unis), conçoit le rôle de façon très juste, expériences et leçons à retirer de l'organisation du Congrès de Paris, afin de pouvoir faire mieux sur bien des points la prochaine fois, propagande par la brochure éditée ce printemps, *Le Suffrage des Femmes en pratique*, dont nous reparlerons un de ces prochains jours, nouvelle discussion du projet toujours à l'étude, mais qui paraît se préciser, d'une Agence féministe de presse, relations avec d'autres Associations féminines internationales, démarches découlant des résolutions votées à Paris... il y a eu là, certes, de quoi remplir ces trois journées de travail encore absorbées par des séances de Commissions spéciales. Enfin, la S. d. N. a tenu une plus grande place encore que d'habitude dans les délibérations du Comité, aussi bien par la connexion des problèmes dont elle est appelée à s'occuper avec ceux qui sont à notre programme (mentionnons à ce propos une entrevue avec M. Albert Thomas, directeur du B. I. T., au sujet des résolutions votées à Paris sur la protection légale des travailleuses), que par la façon dont est appliqué — ou plutôt, malheureusement, n'est *pas* toujours appliqué le fameux article 7 du Pacte, qui ouvre aux femmes toutes les fonctions dépendant de la S. d. N. sur un pied d'égalité complète avec les hommes. Il est tout naturel qu'après certaines expériences faites, les Sociétés féministes internationales éprouvent quelque désappointement, et qu'elles suivent d'un œil vigilant ce qui se passe à Genève à cet égard.

Comme nous l'avions annoncé dans notre dernier numéro, quelques-uns de nos groupements suffragistes suisses avaient profité de la présence chez nous des membres du Comité suffragiste international pour organiser des conférences de propagande. C'est ainsi que Mmes Schreiber-Krieger et Plaminkowa ont parlé à Berne le 15 septembre, et Mme Schreiber encore à Interlaken le 16 et à Lucerne le 17. Genève, de son côté, a eu le privilège d'entendre neuf oratrices dans un grand meeting à la Salle Centrale, meeting extrêmement couru, à l'issue duquel la résolution suivante a été votée pour être communiquée aux électeurs... par le moyen de la presse:

L'Assemblée réunie à la Salle Centrale le 11 septembre 1926, après avoir entendu les oratrices de sept pays différents exposer les excellents résultats qu'a eus le vote des femmes à travers le monde, demande instamment aux électeurs genevois de rester fidèles aux traditions de progrès et de démocratie qui ont fait la gloire de notre ville, et de reconnaître aux femmes de Genève, dans un avenir prochain, leurs droits de citoyennes.

* * *

Plus avancées que nous, les femmes espagnoles n'ont plus besoin de recourir à des meetings et à des résolutions pour faire progresser leur cause. Elles possèdent déjà, on le sait, le vote municipal, en ce qui concerne les femmes mariées, et trois femmes siègent au Conseil municipal de Madrid. Et ces jours derniers, Primo di Rivera demandant, par voie de plébiscite, une sorte de *satisfecit* à ses administrés, a autorisé les femmes âgées de plus de 18 ans à voter. On a voté, non seulement en Espagne, mais même en pays étranger, les Espagnols et Espagnoles résidant à Londres, par exemple, votant au consulat espagnol, et ainsi de suite... Ce serait fort bien si ce plébiscite

ne semblait être, de l'avis général, une sorte de douce comédie: les bulletins de vote sont rédigés en faveur d'un vote affirmatif, et ceux qui voudraient se dérober à une réponse de cet ordre sont poliment mis à la porte. Par conséquent, nous doutons fort, non seulement de la valeur de ce vote, mais encore de la valeur éducative et civique qu'il aura pour les femmes. « Les señoras se lèvent tard et ne viendront qu'à la fin de l'après-midi. . . », a dit au correspondant d'un journal français l'huissier d'un local de scrutin.

D'autre part, on annonce que la nouvelle Assemblée nationale espagnole, qui se réunira à Madrid le mois prochain, comprendra 300 délégués, nommés pour trois ans par des Associations professionnelles, et parmi eux quelques femmes représentant des métiers féminins. Les institutrices, par exemple, délégueront des directrices d'école. C'est le système prévu en Italie, ainsi que l'exposait ici même, il y a quelques mois, une de nos correspondantes.

* * *

Et nous aurions besoin de pouvoir voter, nous femmes suisses, tout autant que les Espagnoles, non pas dans un plébiscite à façade, mais sur des questions précises qui nous tiennent à cœur. Durant cette seule dernière quinzaine, nous relevons, en effet, dans les affaires parlementaires, deux occasions dans lesquelles la voix des femmes *doit* se faire entendre.

La Commission du Conseil National pour le Code pénal d'abord s'est réunie à Heiden — celle-là même qui, le printemps dernier, convoqua les représentants des Sociétés féminines à Lugano, pour ne pas tenir compte de leurs demandes — et a longuement discuté un des chapitres du futur Code concernant les délits contre la famille. Deux points entre autres l'ont occupée: la disposition, ignorée de plusieurs Codes cantonaux (Bâle, Genève, etc.) de la culpabilité dans l'adultère, qui a été votée avec quelques adoucissements au projet existant; et l'abandon des devoirs de famille, expression par laquelle on entend non seulement les devoirs vis-à-vis de la famille légale, mais aussi vis-à-vis de la mère non mariée et de l'enfant illégitime. Nous sommes enchantées de voir nos parlementaires élargir ainsi la portée des dispositions du Code; mais, franchement, des femmes juristes, comme nous en possédons heureusement de fort capables, ne devraient-elles pas pouvoir discuter avec ces messieurs des dispositions qui intéressent si vivement les femmes?

L'autre fait est tout aussi patent. Dans la première séance de sa session d'automne, le Grand Conseil de Genève a pris connaissance du rapport de sa Commission de grâce, relativement à différents recours, et notamment à celui d'un jeune homme, condamné en juin dernier à trois mois de prison et à dix ans d'expulsion pour attentat à la pudeur. Les trois mois de prison étant effectués, le recours ne concernait que l'expulsion. Le Procureur général s'y opposait, se refusant absolument à entendre parler de grâce dans des cas d'attentat à la pudeur, ce pourquoi nous, femmes, qui combattons pour la répression sévère de ces attentats, ne pouvons que lui manifester notre profonde reconnaissance; mais la Commission de grâce préavisait pour l'acceptation du recours, sous prétexte que le jeune homme était soutien de famille d'une mère Genevoise d'origine. Seul, M. Chapuisat eut le courage de s'élever énergiquement contre ce préavis, déclarant qu'il lui était impossible, comme père de famille, de voter la proposition de la Commission et que, si, dans le cas particulier, on pouvait être tenté d'accorder la grâce, la question de principe posée par le Procureur général devait l'emporter sur toute autre considération. Cette déclaration très nette rallia le Grand Conseil, qui finit par repousser le recours. Heureusement. Mais là encore, des femmes ne devraient-elles pas avoir la possibilité de siéger dans cette Commission, et, par conséquence forcée, dans notre Parlement cantonal?

* * *

Nous disions, dans notre dernier numéro, que le féminisme n'avait pas été directement atteint par la grande faucheuse au cours de cet été. Et à peine cette phrase était-elle publiée que notre confrère *la Française* nous apportait un démenti, en nous annonçant le décès, après une longue maladie, de Mme Juliette François-Raspail, présidente de l'Union fraternelle des Femmes. MmeJuliette Raspail était une des plus actives parmi les féministes françaises, s'occupant non seulement de réaliser le programme de la Société qu'elle présidait (droits de la femme sur ses enfants, travail des enfants, ouverture d'écoles et de carrières aux femmes, etc.), mais encore de la préparation des futures électrices à leurs tâches de citoyennes avec l'Union française pour le Suffrage; d'orientation professionnelle avec sa sœur, Mlle Hélène Bureau; de journalisme à *la Française*, au *Progrès civique*, etc., etc. Femme cultivée, s'étant aussi intéressée aux questions historiques et littéraires, elle avait entre autres à son actif une brochure sur le *Féminisme à travers les âges*. Et enfin, assurent toutes celles qui l'ont connue, et parmi lesquelles nous regrettons de ne pas pouvoir nous ranger, son ardeur, sa grâce, sa bonté, sa générosité, faisaient d'elle une amie pour celles qui travaillèrent avec elle et pour lesquelles sa mort creuse un vide douloureux.

C'est avec regret aussi que nous apprenons la mort récente de Mme Jeanne Brémontier, l'une des principales rédactrices de *la Fronde*, aussi bien dans les temps héroïques où débuta ce

La vie et l'œuvre de Flora Tristan

(Suite et fin.)[1]

Au milieu de toutes ces luttes, Flora commencait à s'intéresser au Saint-Simonisme, et surtout au Fouriérisme, entrait en relations avec Victor Considérant, qui publia une longue lettre d'elle dans son journal *La Phalange*. En 1818, paraissait le premier livre de Flora Tristan, intitulé *Pérégrinations d'une Paria*, autobiographie doublée d'une étude sur le Pérou, qui remporta du succès. Mais si cet ouvrage fut goûté à Paris, il fut brûlé publiquement à Aréquipa, et l'oncle Pio profita de ce scandale pour supprimer la pension qu'il servait à sa nièce. De plus, au moment où parurent les *Pérégrinations d'une Paria*, la demande de séparation de corps formulée par Flora contre son mari venait devant le Tribunal. Celui-ci prononça la séparation contre Chazal, lui confia la garde de son fils, et ordonna qu'Aline fût mise en apprentissage. Le père, furieux, blessa grièvement sa femme dans la rue, à coups de pistolet, et fut condamné à 20 ans de travaux forcés. Flora fut autorisée, ainsi que ses enfants, à quitter le nom de Chazal pour reprendre celui de Tristan.

[1] Voir le *Mouvement Féministe*, N° 241.

Durant ces tragiques événements, elle avait continué d'écrire des articles dans les journaux; elle rédigea une pétition demandant le rétablissement du divorce, et elle composa son roman de *Méphis* appelé à un certain succès. Reconnue comme écrivain de valeur, très entourée, très courtisée, recevant beaucoup, Flora vivait assez luxueusement dans des milieux artistiques et littéraires, mondains même. Son luxe lui valut des commentaires fâcheux; on insinua qu'elle ne le devait pas uniquement à sa plume.

Elle séjourna en Angleterre pour la quatrième fois, y étudia très soigneusement la vie du peuple et l'épouvantable misère des bas-fonds londoniens, et publia une remarquable étude de mœurs : *Promenades dans Londres*. Déguisée en Turc, elle réussit à pénétrer dans le Parlement dont l'entrée était alors interdite aux femmes. L'agitation toute récente des Chartistes, leurs meetings et leurs pétitions réclamant l'extension des droits de la classe ouvrière l'intéressèrent vivement, et toute son œuvre sociale en fut dès lors influencée.

II.

La jeune femme se croyait fermement prédestinée à de grandes choses. Cette croyance peut paraître étrange, mais non

grand journal féministe, que lors de sa réapparition, au moment du Congrès de Paris, il y a quatre mois. Plusieurs d'entre nous avaient eu à faire avec elle, celle qui signe ces lignes notamment, tant au sujet du Congrès qui l'intéressait passionnément, qu'à celui du féminisme dans notre pays, et l'avaient trouvée pleine d'ardeur et d'obligeance, malgré la maladie qui, déjà, paraît-il, la minait. A ses collaboratrices et amies vont aussi toutes nos sympathies. E. Gd.

P. S. — Cette chronique était déjà écrite quand a eu lieu à Genève, dans les bureaux de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, une causerie de Mlle Jeppe, sur son œuvre au service de la S. d. N. parmi les femmes réfugiées du Proche-Orient. L'affluence a été telle que l'on n'a pu accepter que la moitié des auditeurs, qui envahissaient escaliers et couloirs. Nous espérons avoir l'occasion de revenir plus en détails une autre fois sur le travail de Mlle Jeppe, dont les récits, illustrés par un film pris sur place, ont passionné l'assistance.

De-ci, De-là...

Championne de sténo-dactylographie.

Lors des Congrès et concours organisés cet été à Bourges par la Fédération française de dactylographie et de sténographie, Mlle Odette Piau, fonctionnaire au B. I. T., a de nouveau recueilli tous les premiers prix et diplômes: premier prix de sténo-téléphonie avec félicitations unanimes du jury, super-championnat de dactylographie, battant de plus de 5 mots par minute son propre record de l'an passé, et superchampionnat de sténographie, remporté à la vitesse constante de 190 mots par minute.

Tant de femmes, à l'heure actuelle, gagnent leur vie dans ces différentes professions, que c'est un encouragement à leur mettre sous les yeux la virtuosité technique incroyable et les qualités d'intelligence et de précision de cette championne hors ligne. Mlle Piau est aussi un peu des nôtres, puisqu'elle habite à Genève, et s'intéresse aux questions féministes: elle l'avait prouvé en venant aimablement participer au concours de sténographie organisé en 1925 à l'Exposition genevoise du travail féminin, où sa présence a constitué une véritable attraction. Aussi est-ce avec un double plaisir que nous lui adressons ici nos chaudes félicitations.

Les succès féminins sportifs de l'été.

La place nous a manqué pour relever dans notre dernier numéro les événements sportifs de l'été, qui concernent des femmes, et dont d'ailleurs la grande presse a largement parlé, car les sportives, comme les actrices, jouissent du privilège que, jamais, personne ne songera à dire d'elles que « leur place est à la maison ». Bornons-nous donc à mentionner brièvement les deux traversées de la Manche à la nage par Gertrude Ederlé d'abord, une jeune Américaine de 18 ans, par Mrs. Clemington-Corson ensuite, une Danoise mariée en Amérique et la mère de deux enfants, la première en 14 h. 31 m., battant ainsi de deux heures le record de vitesse détenu par un nageur masculin, la seconde en 15 h. 28 m.

Sans doute, les championnats gagnés par Mlle Piau, et dont il est question plus haut, nous paraissent plus utiles que ceux-ci. Mais, d'autre part, quel bel exemple d'endurance, d'énergie et de volonté ont donné ces deux femmes, et quel démenti aussi à ceux qui prétendent notre sexe incapable de posséder ses droits politiques ou économiques, en raison de sa faiblesse native!

Citons encore rapidement le passage de Mlle Suzanne Lenglen de la catégorie de joueuse de tennis amateur à celle de professionnelle, ce qui a beaucoup ému le monde sportif, quand bien même avec notre confrère anglais, *Time and Tide*, nous trouvons que, ayant consacré sa vie à ce sport où elle est reine, il était plus naturel qu'elle en devînt véritablement une professionnelle; les succès de deux femmes automobilistes à la course internationale du Klausen, où l'une d'elles, Mlle Junck (Prague) s'est classée première à l'épreuve du kilomètre lancé; des succès de femmes aviatrices, etc., etc. En voilà assez, nous semble-t-il, pour briser définitivement le vieux cliché...

Hygiène sociale et morale.

Le Cartel romand d'Hygiène sociale et morale annonce son Assemblée générale d'automne pour jeudi 7 octobre, à midi, à l'Hôtel de Lausanne, place de la Gare, Lausanne. L'ordre du jour comprend, avant le repas en commun, fixé à 13 h., une partie administrative, réservée aux délégués des groupes et associations affiliés (discussion du rapport d'activité du secrétaire général, budget, programme d'activité pour 1926-1927, revision du régime des alcools, préservation morale féminine, etc.), et, après ce repas, dès 14 h. 15, une séance, ouverte à toutes les personnes que le sujet intéresse, consacrée à cette question: *Comment préserver moralement nos jeunes filles?* Mlle Madeleine Hahn, présidente des Amies de la Jeune Fille du canton de Vaud, est chargée d'un exposé introductif que suivront une discussion et la présentation d'un film.

Nous engageons vivement toutes nos lectrices que préoccupe ce problème, si tristement actuel, à assister à cette séance, qui ne pourra qu'être féconde en résultats.

---

le but qu'elle poursuit et les moyens qu'elle emploie. « Le but, écrit M. Puech, on peut le ramener à une formule: les travailleurs nombreux et opprimés doivent s'unir sans distinction de métier ou de patrie, pour conquérir sur les autres classes le droit à la vie; leur union seule suffira, nulle violence ne sera nécessaire; leur utilité est absolue; étant indispensables à la nation, ils doivent avoir quelque part dans son organisation et dans son gouvernement. Alors, de cette idée longuement méditée, qui dans une âme sensible, curieuse, énergique, provoquait l'ivresse troublante du raisonnement découvert et suivi, de ce principe, que toute lecture confirmait et dont tout spectacle renforçait l'évidence, naquit après bien des efforts, bien des études, bien des émotions, ce petit livre, *Union ouvrière*, source de mille espoirs, le plus catégorique résumé jusqu'alors des catéchismes révolutionnaires, puisqu'il posait, en principe évident et sans contredire la tendre philanthropie de son auteur pacifique: *la lutte des classes* ».

Au moment où Flora Tristan dénonçait cette lutte, quatre années avant les manifestes de Marx et d'Engels, les ouvriers n'étaient nulle part organisés. Le compagnonnage avait dégénéré en luttes entre les ouvriers exploités par les cabaretiers. Il devra disparaître et être remplacé par l'union ouvrière. Dans l'idée de Flora, telle qu'elle la développe dans son livre, cette union aura pour buts de constituer l'unité de la classe ouvrière, de mettre au service de l'union un capital formé des cotisations de tous les ouvriers, d'acquérir ainsi la puissance de l'argent, de prévenir la misère au moyen de cet argent en donnant aux enfants des ouvriers l'éducation, qui en fasse des hommes et des femmes instruits, raisonnables, intelligents et habiles dans leur profession, et de récompenser dignement et grandement le travail.

Quelques pages du livre si captivant de M. Puech montrent les relations de Flora avec les chefs saint-simoniens et communistes, et avec des ouvriers, tel cet Agricol Perdiguier, auteur d'un livre sur le Compagnonnage et qui inspira à George Sand son roman *Le Compagnon du Tour de France*. Quelques ouvriers charpentiers de Bordeaux réclamèrent la visite de Flora, et ce petit voyage lui suggéra la réflexion suivante à propos des difficultés matérielles de la vie d'une apôtre: « Depuis huit jours que je suis ici avec deux mauvaises paires de souliers, j'ai les pieds continuellement mouillés et je suis malade. Or, dans ma position d'apôtre, je n'ai pas le temps d'être malade. Il faudrait donc avoir un triple jeu de chaussures et de vêtements. Il est certain que ce voyage du tour de France